

Construction du futur lycée général et technologique de Bagneux

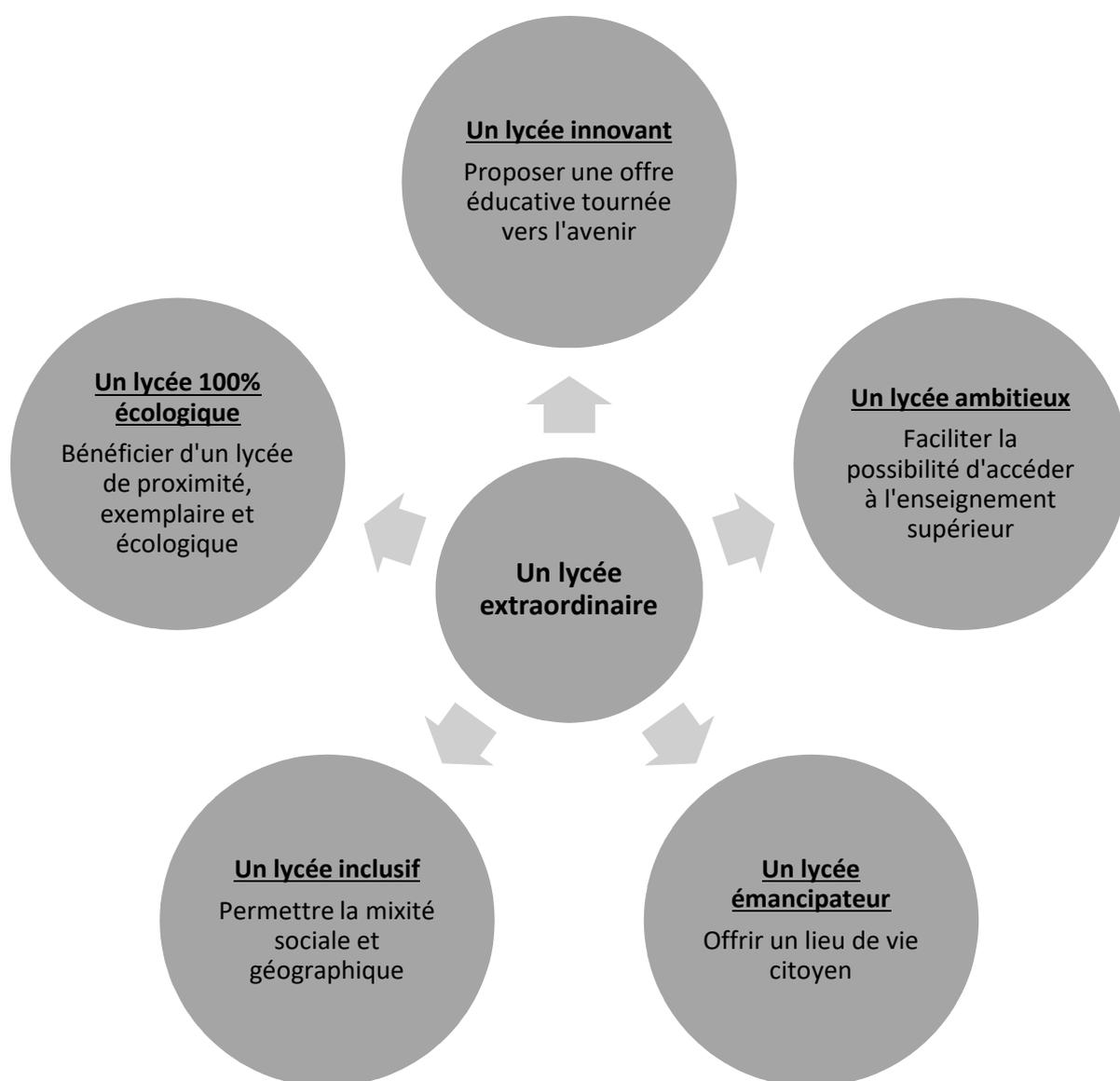
Synthèse des demandes de la Ville de Bagneux,
ses habitants et ses partenaires

1. NOS 10 AMBITIONS ORDINAIRES POUR UN LYCEE EXTRA-ORDINAIRE

Bagnex est une ville jeune et populaire où la municipalité et ses partenaires ont fait de l'éducation un enjeu majeur. Ensemble, nous sommes pleinement engagés pour le renforcement de la qualité de l'offre éducative locale et la mixité sociale à l'école.

A ce titre, la construction d'un lycée d'enseignement général et technologique dans notre ville est **un signal fort** pour la réduction des inégalités scolaires et l'avenir des jeunes bagnéolais.es, mais aussi **un défi à relever** pour que ce lycée s'inscrive pleinement dans le territoire et devienne un établissement attractif, exemplaire, levier efficace de la réussite de chacun.e.

Dans cette perspective, nos travaux de concertation auprès des habitant.es et acteur.trices de la ville ont permis de formuler 5 orientations et 10 ambitions réalistes et accessibles pour concevoir un lycée à la hauteur des attentes et des besoins du territoire.



Un lycée à coloration scientifique et artistique/culturelle

Post-BAC

- **CPES ou CPGE scientifique**
- **BTS Assistant ingénieur // BTS Technique de l'image et du son, metiers du spectacle**

Classes de Terminale

- **75% générale** avec 11 spécialités minimum dont: Sciences de l'ingénieur, Numérique et sciences informatiques, Arts (Musique), EPS. Avec également une section européenne Anglais.
- **25% technologique** avec STi2D + STS + STMD/ST2A

Classes de Première

- **75% générale** avec 11 spécialités minimum dont: Sciences de l'ingénieur, Numérique et sciences informatiques, Arts (Musique), EPS. Avec également une section européenne Anglais.
- **25% technologique** avec STi2D + STS + STMD/ST2A

Classes de Seconde

- **Envisager des effectifs réduits.** Avec également une section européenne Anglais.

1.1. UN LYCEE INNOVANT : PROPOSER UNE OFFRE EDUCATIVE TOURNEE VERS L'AVENIR

1.1.1. OFFRIR DU CHOIX PARMIS UNE OFFRE EDUCATIVE ATTRACTIVE ET EVOLUTIVE

L'offre de formation doit être diverse, non figée et évolutive pour permettre à chacun la possibilité d'avoir le choix de son orientation et de se construire un parcours scolaire épanouissant et ambitieux.

Bagneux est au cœur de la vallée scientifique de la Bièvre (VSB), un territoire de projets où 37 000 étudiant.es, 10 000 chercheur.ses et ingénieur.es évoluent dans les secteurs de la santé, l'innovation médicale, les biotechnologies, les transports, le numérique, la haute technologie et la maintenance industrielle. Ces secteurs, en plein essor, sont d'année en année créateurs d'emplois et nécessitent aussi le développement de cursus et filières adaptées. **Il est indispensable que l'offre de formation du lycée soit pensée en lien avec ces perspectives et en résonance avec les enjeux écologiques.**

Une attention devra également être portée à une offre éducative non-genrée pour ne pas se censurer dans le choix de filières.

1.1.2. PERMETTRE L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE DES JEUNES

La réussite des élèves se joue également dans le quotidien des élèves et l'accompagnement proposé. C'est pourquoi la place de l'accompagnement individualisé sera primordiale et au cœur du projet d'établissement.

Cette attention se formalisera aussi dans **la conception des espaces et le choix des équipements, un soin permanent sera porté afin de faciliter la relation individuelle et le respect de l'intimité de chacun.**

1.2. UN LYCEE AMBITIEUX : FACILITER LA POSSIBILITE D'ACCEDER A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

1.2.1. OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

A Bagneux comme dans de nombreuses villes populaires, les jeunes intègrent au contact de leurs pairs et de leur famille de nombreux stéréotypes sur les filières et les métiers. Ces stéréotypes s'appuient sur une vision confuse des études (méconnaissance des filières, des débouchés, des aides financières, de la réalité du fonctionnement du système éducatif...) en particulier si leurs proches ne sont pas passés par l'enseignement supérieur.

Très souvent conscients de l'impact de leur origine sociale sur leur avenir, les jeunes des quartiers populaires ont tendance à surestimer le rôle de ces inégalités et ainsi sous-estimer leur capacité à réussir un parcours académique. L'absence d'un lycée général à Bagneux alimente cette forme d'autocensure et conforte l'idée que l'enseignement général n'est pas fait pour eux.

Pour des familles modestes, le coût des études peut aussi être un obstacle qui conduit à renoncer à certaines filières d'études afin de limiter les dépenses de trajets et de restauration scolaire.

L'existence d'un lycée général à Bagneux permet d'élargir l'offre éducative de proximité jusqu'au bac général et technologique. Cela incitera les jeunes de la ville à oser le lycée général, et leur donnera le temps de clarifier leur projet d'études, de croire en eux et en leur avenir.

C'est ainsi un signal fort pour permettre aux jeunes d'envisager une poursuite d'études vers l'enseignement supérieur quelle que soit leur origine sociale. Il devra aussi s'accompagner en amont d'un travail accru sur l'orientation, pour inciter les jeunes de la ville à oser se projeter, dès l'école primaire et au collège.

1.2.2. PROPOSER UN LYCEE DE PROXIMITE EXTRA-ORDINAIRE ET EXEMPLAIRE, SOURCE DE FIERTE ET D'ATTRACTIVITE

La ville de Bagneux est marquée par des indicateurs sociaux fragiles parmi les plus bas du département (taux de qualification et de diplômes, taux d'accès à l'emploi, etc.) mais également par la part d'établissements scolaires en classement prioritaire (REP) et de quartiers en politique de la ville (QPV). Les habitants de Bagneux et les élèves en particulier souffrent d'une image négative de leur territoire. Ces derniers ont été particulièrement enthousiastes à exprimer leurs envies et leurs rêves pour construire en plein cœur de leur ville un lycée ambitieux, extra-ordinaire, rayonnant, pensé et construit de façon exemplaire pour accueillir et accompagner une jeunesse plurielle. Un bâtiment et un projet ambitieux doivent aussi contribuer à l'attractivité de ce futur lycée auprès des villes alentours, pour favoriser la mixité sociale au sein de l'établissement.

La qualité architecturale du bâtiment, son intégration et les liens tissés avec le quartier seront des éléments clés pour la réussite de ce futur lycée avec une inscription paysagère et urbaine délicate dans le déjà-là et ouverte sur l'espace public.

1.3. UN LYCEE EMANCIPATEUR: OFFRIR UN LIEU DE VIE CITOYEN

1.3.1. OUVRIR LE LYCEE SUR LA VILLE

Le lycée d'enseignement général et technologique de Bagneux sera au cœur d'une zone géographique réunissant de nombreux acteurs et équipements sportifs, artistiques, culturels et environnementaux avec en particulier : deux gymnases, un stade, un complexe de tennis, une médiathèque, une maison de la musique et de la danse (conservatoire), une maison des Arts, un théâtre, une forte activité circassienne, avec le Plus petit cirque du monde (PPCM) à Bagneux, et le Pôle national des arts du cirque (PNAC) à Antony; et en termes de loisirs avec le club 11-17 ans de l'Espace Marc Lanvin, et le centre social et culturel de la Fontaine Gueffier. Se trouvent également à proximité l'Agrocité, le parc François Mitterrand, le Pré de la Lisette, les Potagers de Bagneux, la future recyclerie ainsi que la régie de quartier et les futurs espaces et le parc des Mathurins.

Cet environnement foisonnant devra être mobilisé comme un levier pour développer une offre scolaire, péri et extrascolaire autour du lycée, riche et stimulante ouverte vers d'autres pratiques : faire ensemble, découvrir, s'engager, débattre, prendre des risques, etc. Ce sont autant de façon d'apprendre autrement, de croire en soi, de se sentir bien ensemble et également de soutenir la réussite scolaire.

1.3.2. FORMER LES CITOYENS DE DEMAIN

Le jeune en tant que personne vivant et s'impliquant sur un territoire prend conscience de ses droits, de ses devoirs, de ses responsabilités. C'est en s'engageant et en prenant part à des actions éducatives locales ou en participant aux instances de son établissement qu'il construit sa citoyenneté.

Chaque année la ville rappelle son attachement à la citoyenneté par un panel d'opportunités à destination des jeunes et des établissements du secondaire : le conseil des jeunes, les appels à projets, le budget participatif, etc. qui sont autant de moyens de développer sa créativité et cultiver ses ambitions tout en prenant conscience des exigences et des contraintes pour atteindre ses objectifs.

Le lycée d'enseignement général et technologique de Bagneux prendra une place centrale dans l'apprentissage de la citoyenneté en lien avec le territoire en mettant en place des espaces d'appropriation et de ressources tels que le foyer des élèves et le CVL afin que chaque jeune devienne **un artisan actif et responsable de son quotidien et de celui des autres.**

1.4. UN LYCEE INCLUSIF : PERMETTRE LA MIXITE SOCIALE ET GEOGRAPHIQUE

1.4.1. DESAMORCER L'EVITEMENT SCOLAIRE

Comme de nombreuses villes de la banlieue parisienne, les établissements scolaires publics souffrent d'un évitement scolaire important. Actuellement, toutes les villes du bassin sont impactées négativement par ce phénomène d'évitement scolaire : soit par la fuite de leurs élèves vers des lycées plus cotés, soit par l'impossibilité de scolariser leurs propres élèves en raison d'une demande trop importante venant d'autres villes.

Pour éclairer cet enjeu, la Municipalité a engagé, au travers d'un contrat CIFRE, une doctorante rattachée à l'Observatoire Sociologique du Changement de Sciences Po Paris. Sa thèse, sous la direction de Marco Oberti, porte sur les choix scolaires et résidentiels des familles à Bagneux. L'étude permettra à la municipalité et ses partenaires de mieux appréhender les enjeux et d'identifier les leviers d'action.

L'enjeu **d'un rééquilibrage de sectorisation des élèves du bassin sud des Hauts de seine, mais aussi des offres scolaires, sera crucial.** Cela plaide pour penser une multi sectorisation du futur lycée, l'ouvrant ainsi sur les élèves des villes alentour ; et des élèves de la ville vers plusieurs lycées, pour éviter d'assigner les Balnéolais.es sur le seul lycée de la ville contrairement aux villes voisines dont les élèves ont plusieurs lycées généraux de secteur.

L'objectif est que le lycée « s'impose et fasse partie intégrante du décor » comme le soulignait Gilles Leroy, prix Goncourt de littérature, natif de Bagneux et actif soutien du projet, comme lycée de qualité et non « lycée bas de gamme ».

1.4.2. PRENDRE EN COMPTE LA QUESTION DU GENRE

La question du genre a fortement été exprimée par les collégiens¹, les jeunes filles en particulier. Elles ont été nombreuses à partager leurs ressentis sur le partage des espaces. Certains équipements sportifs de la cour de récréation obligent les filles à « rester sur le côté » alors que d'autres équipements (un mur d'escalade par exemple) permettent plus facilement la participation non-générée. **Cet enjeu du genre doit également être pensé plus globalement dans la conception du bâtiment (cours, toilettes, etc), mais aussi dans l'offre d'options et spécialités du lycée pour garantir une fréquentation mixte et une place pour chacun.e dans ce lycée.**

¹ Des concertations dans les collèges de la ville ont été réalisées dans le cadre d'un partenariat de 3 ans (2018-2021) entre la ville de Bagneux et le master urbanisme et aménagement de l'Université Paris X

1.5. UN LYCEE 100% ECOLOGIQUE : BENEFICIER D'UN LYCEE DE PROXIMITE, EXEMPLAIRE ET ECOLOGIQUE

1.5.1. PROPOSER UN LYCEE VERT, INTEGRE DANS UN PAYSAGE REMARQUABLE

Le lycée sera situé dans un cadre de vie remarquable : à proximité immédiate d'un nouveau parc de 2,5 hectares qui offrira des vues dégagées sur la vallée de la Bièvre. Le lycée devra ménager des vues et des espaces sur cette vallée. Ce cadre de vie permettra aux élèves de mener un parcours scolaire dans un environnement apaisé au cœur de l'éco-quartier des Mathurins. Les concertations menées ont permis d'exprimer **les envies d'un lieu où l'on se sent bien, où la nature est présente et respectée.**

1.5.2. ETRE INTRANSIGEANT AVEC LES ENJEUX ECOLOGIQUES DANS LA CONCEPTION DU BATIMENT

A également été exprimé le besoin de s'engager pleinement autour de la transition écologique, avec la volonté de concevoir **un lycée exemplaire dans sa construction (avec des volumes capables et réversibles), son fonctionnement (réemploi et mutualisation), ses matériaux et ses abords. Ce souci permanent d'être en phase avec les enjeux de transition écologique et de développement durable s'est continuellement exprimé, jusque dans la qualité des menus de la restauration scolaire.**

2. TRADUCTIONS EN TERMES DE PROGRAMMATION

Au regard de ces 10 ambitions, nous souhaitons porter les demandes concrètes suivantes auprès des services de la Région et de l'Education nationale, en termes de programmation du futur lycée :

2.1. GARANTIR DES FILIERES ET DES SPECIALITES ATTRACTIVES JUSQU'AU POST-BAC AVEC DEUX COLORATIONS : SCIENTIFIQUE ET ARTISTIQUE/CULTURELLE

Nous demandons que ce futur lycée prenne deux colorations singulières en résonance avec le bassin d'emploi, les besoins et les attentes du territoire et ses habitants : scientifique et artistique/culturelle. Ces colorations se traduiront dans l'offre scolaire et le bâtiment.

Afin de répartir de façon équilibrée l'offre scolaire lycéenne sur l'ensemble du bassin, **il nous semble nécessaire d'équilibrer à $\frac{3}{4}$ - $\frac{1}{4}$ la répartition filière générale et technologique mais également de proposer une offre post-bac (BTS et CPES/CPGE).**

2.1.1. PROPOSER UNE FILIERE GENERALE COMPLETE AVEC UNE COLORATION SCIENTIFIQUE ET UNE AUTRE ARTISTIQUE/CULTURELLE

Parmi les treize spécialités de la filière générale, il est raisonnable de considérer que pour un lycée de 1200 élèves, dix à onze spécialités seront disponibles.

Les 7 spécialités constituant la base de l'offre éducative au lycée seront nécessairement présentes :

- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Mathématiques
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales

- Physique-chimie
- Langues, Littératures et cultures étrangères (prévoir plusieurs langues)

Le choix d'autres spécialités doit être pensé avec précaution. Il s'agit de trouver le juste équilibre entre l'attractivité de la discipline, la présence dans les autres établissements environnants et la réalité des stratégies d'accès à l'enseignement supérieur. **Les retours d'expériences depuis la réforme du baccalauréat invitent à envisager 3 à 4 spécialités en plus des 7 spécialités de base (soit 10 à 11 spécialités au total).** Parmi les possibilités existantes², nous demandons que le lycée de Bagneux propose les **spécialités complémentaires** suivantes :

- **la spécialité « sciences de l'ingénieur »** qui induit la présence d'un laboratoire sur site, remporte un fort succès auprès des élèves et leurs familles et reste très convoitée par les établissements d'enseignement supérieur.
- **la spécialité « numérique et sciences informatiques »** très attendue par les élèves et leurs familles, est également très porteuse d'avenir en termes d'emploi
- **la spécialité Arts (Musique)** permettra de s'inscrire dans la continuité de l'offre CHAM de Bagneux et des villes environnantes et de la dynamique de son conservatoire.
- **La spécialité EPS** est également intéressante pour répondre à la forte appétence des jeunes de Bagneux en matière de carrière sportive et ainsi renforcer les possibilités d'intégrer les filières ciblées, en proposant des parcours de réussite complémentaires d'autres voies.

2.1.2. IDENTIFIER UNE FILIERE TECHNOLOGIQUE AVEC STI2D, ST2S ET S2TMD/ST2A

Parmi les huit séries de bacs technologiques qui existent³ aujourd'hui, nous souhaitons que le futur lycée de Bagneux propose les 2 ou 3 bacs suivants: STI2D, ST2S ET POUR LA FILIERE ARTISTIQUE S2TMD/ST2A

- **En effet, les bacs STI2D et ST2S semblent s'inscrire au cœur des besoins du territoire**, ils sont attractifs et valorisés par les familles. Par ailleurs, le ministère de l'Education nationale a récemment réaménagé les spécialités avec un double objectif : favoriser l'articulation avec l'enseignement supérieur mais également attirer davantage d'élèves, en particulier les jeunes filles, en leur proposant de s'engager dans des formations rénovées prenant en compte les dernières évolutions.
- **Le bac technologique S2TMD ou ST2A permettra de proposer une offre de formation en résonance avec l'importante place des pratiques artistiques et culturelles sur la ville.**

Nous ne sommes pas favorables à une série STMG, actuellement saturée et peu porteuse d'avenir.

² *Sciences de l'ingénieur, Numérique et sciences informatiques, Arts (Cinéma-audiovisuel, Histoire des arts, Théâtre, Musique, Arts du cirque, Danse, Arts plastiques), Littérature, langues et cultures de l'Antiquité (latin, grec), éducation physique, pratiques et culture sportives, biologie-écologie (uniquement dans les lycées agricoles)*

³ *Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D), Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A), Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG), Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S), Sciences et technologies de laboratoire (STL), Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD) –dès la 2^{nde}, Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR), Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV) dans les lycées agricoles*

2.1.3. PROPOSER DES BTS ET CPES/CPGE DANS LA CONTINUITÉ DES FILIERES

Les concertations menées ont marqué le besoin d'un lycée où il serait possible de continuer un cursus post-bac sur place. C'est d'autant plus important pour des familles modestes pouvant peu financer des études loin du domicile familial, et pour lesquelles l'éloignement est un frein réel aux études.

- **Les BTS** remportent un fort succès auprès des jeunes en permettant de valider un bac +2 professionnalisant et aussi d'ouvrir la voie vers une 3^{ème} année (licence pro).
Au regard de l'environnement économique et social et de l'offre déjà existante (plus d'une centaine de BTS) un **BTS Assistant technique Ingénieur** nous semble une perspective intéressante. Un 2^{ème} **BTS « Techniques de l'image, du son, métiers du spectacle »** serait une offre attractive pour nos élèves et compléterait l'offre sur la coloration artistique du lycée.
- **Les CPGE scientifiques ou les nouveaux CPES** ⁴, sont très attractifs et restent concentrés dans les quartiers favorisés voire très favorisés. Le bassin sud des Hauts-de-Seine ne déroge pas à la règle puisque l'offre scientifique est uniquement proposée dans le lycée Lakanal de Sceaux et au lycée Michelet de Vanves, et désormais au nouveau lycée international de Palaiseau. A Sceaux, cette formation historique continue à rencontrer un vif succès malgré une baisse de la demande sur l'ensemble de l'académie au détriment de « prépas intégrées » aux écoles d'ingénieurs (majoritairement payantes).
La perspective d'une CPGE ou d'un CPES à Bagneux plus accessible qu'à Sceaux resterait un moyen très efficace pour intégrer des établissements d'enseignement supérieur. Enfin, implanter ce type de formation en quartier populaire serait un véritable marqueur du principe d'égalité, vecteur de parcours d'ascension sociale.

2.1.4. PROPOSER UNE OFFRE D'OPTIONS ET ACTIVITES PERI OU EXTRASCOLAIRES ANCREES DANS LA VILLE

Afin de permettre à chaque jeune de poursuivre les options et sections commencées depuis le collège et parfois depuis la classe élémentaire, nous souhaitons maintenir sous un format à définir, la continuité des apprentissages suivants :

- Musique dans la continuité des projets CHAM Orchestre, « un orchestre à l'école » et DEMOS
- La section Cirque en partenariat avec le PPCM
- La section Athlétisme très active sur la ville, bien équipée et portée par le collège Henri Barbusse
- Le latin présent dès le collège sur la ville
- Une section européenne Anglais en continuité de la LCE du collège Henri Barbusse
- Les pratiques de danses urbaines marquées sur la ville, et celle du théâtre
- Ainsi que les sports ancrés et performants sur la ville : taekwondo, rugby, gymnastique etc.

⁴ Cycle Pluridisciplinaire d'Enseignement Supérieur en 3 ans

> LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS GENERAUX

Parmi les enseignements optionnels généraux actuellement existants⁵, nous demandons que le futur lycée puisse proposer les **options suivantes** :

- **Musique**
- **Arts du cirque**
- **Éducation physique et sportive (EPS)**
- **Langues et cultures de l'Antiquité : latin**
- **mathématiques expertes (pour ceux qui choisissent la spécialité "mathématiques" en terminale)**
- **mathématiques complémentaires ;**
- **droits et grands enjeux du monde contemporain.**
- **LVC étrangère (prévoir plusieurs langues)**
- **Une langue rare**

➤ L'OFFRE DE PROJETS SCOLAIRES, PERI ET EXTRASCOLAIRES

Pleinement convaincue que ces activités sont porteuses d'épanouissement, de mixité et plus généralement de réussite, **la municipalité sera en soutien afin que la future équipe pédagogique du lycée puisse développer un projet pédagogique ancré dans la ville, permettant l'accompagnement individualisé et puisse se saisir des opportunités existantes sur le territoire.**

La municipalité sera attentive à ce que l'équipe pédagogique dispose des moyens de développer ce type de projets et d'accompagnements, notamment sur le champ de l'EAC, de la culture scientifique, de la pratique sportive et artistique, des langues et voyages...

⁵ Arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, danse, musique ou théâtre), Arts du cirque, Éducation physique et sportive, Langues et cultures de l'Antiquité : grec, Langues et cultures de l'Antiquité : latin ; Langue des signes française ; LVC étrangère ou régionale ; En terminale uniquement : mathématiques expertes (pour ceux qui choisissent la spécialité "mathématiques" en terminale) ; mathématiques complémentaires ; droits et grands enjeux du monde contemporain.

Proposition pour un lycée général et technologique de 1200 places avec post bac

Post Bac 3ème année		CPES 3ème année
Post Bac 2ème année	BTS 2ème année * Assistant Ingénieur * Techniques de l'image, du son, métiers du spectacle	CPGE scientifique ou CPES 2ème année
Post Bac 1ère année	BTS 1ère année * Assistant Ingénieur * Techniques de l'image, du son, métiers du spectacle	CPGE scientifique ou CPES 1ère année
Lycée Terminale	25% de classes de 1ère technologique ST12D/ST2S/STMD ou ST2A	75% classes de Terminale générale
Lycée 1ère	25% de classes de 1ère technologique ST12D/ST2S/STMD ou ST2A	75% classes de 1ère générale
Lycée 2nde	Classes de secondes générales et technologiques	

2.2. VISER UNE SECTORISATION ET UNE OFFRE SCOLAIRE PERMETTANT LA MIXITE SOCIALE ET L'ATTRACTIVITE DU LYCEE DE BAGNEUX AU SEIN DU RESEAU DES LYCEES ENVIRONNANTS

Alors que la carte scolaire actuelle permet aux habitants des villes alentour de bénéficier d'une multi-sectorisation (Sceaux, Fontenay-aux-Roses, Antony, Bourg-la-Reine...) cette possibilité n'est pas ouverte aux Balnéolais.es qui sont tous.tes sectorisé.es vers le même lycée général : le lycée Maurice Genevoix à Montrouge.

Nous sommes profondément convaincus que le levier de la sectorisation doit être pleinement utilisé pour permettre la rencontre des jeunes de tous milieux et de toutes origines comme fondamental et partagé par tous les acteurs.

Pour y parvenir, nous portons l'ambition que le futur lycée dispose d'une sectorisation sur plusieurs villes, et que nos élèves aient le choix entre plusieurs lycées.

Ce levier doit être assorti d'une juste répartition des options et spécialités entre lycées, afin de ne pas créer une hiérarchie entre les établissements qui serait un frein à la mixité sociale à Bagneux.

A cet effet, nous souhaitons pouvoir mener un travail partenarial avec les acteurs concernés, à l'appui des travaux de notre doctorante, permettant d'atteindre des équilibres acceptables pour tous.

Offre de formations bassin Sud 92						
Ville	Lycée	Général	Techno	CPGE	BTS	Autre
Antony	GT Descartes,	Oui	STMG	ECG	Compta Gestion	Chinois + SE Allemand
Chatenay Malabry	PO Jean Jaures	Oui	STI2D-ST2S-STL	non	CRSA-FED-ESF-SP3S	SE Anglais + Filiere Pro
Chatenay Malabry	GT Emmanuel Mounier	Oui	STMG	Non	GPME-SAM-MCO	licence GO+LNC+Arts du cirque + Sc et laboE3D
Sceaux	Marie Curie	Oui	Non	Eco/droit	non	Russe, hebreu
Sceaux	Lakanal	Oui	STMG	Sc-Litt-Eco	non	Russe, Pole espoir Rugby
Le Plessis Robinson	PO Montesquieu	Oui	STMG	non	SAM (Alternance)	SE Anglais/mathsSciences
Clamart	GT Jacques Monod	Oui	STMG	non	non	
Montrouge	GT Maurice Genevoix	Oui	STMG	non	PI	Theatre
Vanves	Michelet	Oui	Non	Sc-Litt-Eco	non	

2.3. PREVOIR UNE ARCHITECTURE A LA HAUTEUR DES AMBITIONS

2.3.1. RE-EMPLOYER LES EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS ENVIRONNANTS

Construire un lycée écologique et ancré dans son territoire, c'est utiliser les infrastructures déjà existantes dans le quartier, pour remédier de manière pragmatique aux contraintes spatiales de la parcelle qui ne permettront pas d'accueillir l'ensemble du programme du projet, en libérant ainsi de la constructibilité, et de manière généreuse, pour tout de même offrir des espaces appropriables, capables, au sein du bâtiment du lycée.

La Ville et ses partenaires ont commencé à répertorier et cartographier les lieux qui peuvent servir d'aménagements ou d'équipements annexes au lycée, afin d'avoir une vision complète du potentiel à disposition à proximité de l'établissement. Ces lieux pourront être intégrés dans les études programmatiques et de conception du lycée dès les études, au même titre que les éléments programmatiques situés sur la parcelle dédiée au bâtiment du lycée.

2.3.2. FAVORISER LA MUTUALISATION DES EQUIPEMENTS INTERNES AU LYCEE

La ville et ses partenaires proposent de penser un lieu qui permette aux autres structures d'utiliser les espaces du lycée en dehors du temps scolaire (cour et préau, salles d'études, foyer, cantine, CDI, ateliers liés au spécialités, salle de musique/sports, etc ..). Cette conception permettant la mutualisation doit permettre d'optimiser l'usage du bâtiment, les lieux scolaires étant sous-utilisés.

Dans ce lycée, la présence d'une salle sportive et d'une salle de pratique artistique de type scène avec gradins est indispensable au vu du besoin pour le lycée et des limites de l'offre alentour. Cette possibilité doit être prise en compte dès l'établissement du programme : accès du public, fluides, entretien, etc.

2.3.3. PENSER UN BATIMENT REVERSIBLE, OUVERT SUR SON QUARTIER, AU CHANTIER EXEMPLAIRE

Le programme, la manière de construire, l'architecture devront répondre aux ambitions exprimées :

- **Intégrer et ouvrir le lycée sur son quartier, faire avec l'existant** : faciliter l'accès à l'établissement avec un parvis adapté, des perspectives visuelles sur le parc des Mathurins et les espaces publics du quartier ; mobilités douces continues avec parking vélo devant l'entrée du lycée, dessertes bus à proximité immédiate ; ouvertures et perméabilité à la vue depuis l'espace public avec les programmes collectifs et ateliers situés au RDC ;
- **L'inscrire dans le paysage des vallées de la Bièvre et de ses rues** : épannelages et construction en plusieurs volumes variés, en dialogue avec les morphologies urbaines limitrophes ; terrasses et percées visuelles sur la vallée de Fontenay-aux-Roses ;
- **Construire capable et réversible** pour respecter l'environnement via un bâtiment à l'économie de construction ajustée, et des espaces capables utilisés plus de 30% du temps (moyenne d'usage des bâtiments scolaires) grâce aux mutualisations notamment. Les marchés de travaux, dans la même optique d'attention aux savoirs du territoire et aux matériaux, seront passés avec des entreprises en corps d'état séparés ;
- **Construire un lycée fondé sur l'hospitalité** et à même de répondre aux enjeux d'inclusion
- **Mener un chantier exemplaire**, manifeste d'une transmission culturelle et pédagogique, au moyen d'une permanence architecturale
- **Concevoir et faire vivre le lycée** en lien avec les lieux et équipements de pratiques éducatives

Nous insistons également sur la demande de construire un 3ème niveau permettant d'accueillir une offre scolaire ambitieuse, ouvrant un large choix pour nos lycéen.nes.

2.4. PARTICIPER A L'AVANCEE DU PROJET EN MAINTENANT LA PLACE DE LA VILLE DE BAGNEUX ET SES PARTENAIRES AUPRES DE LA REGION ET DE L'EDUCATION NATIONALE

Au cœur du projet de la ville, se trouvent la concertation et l'association des usagers aux projets qui les concernent. C'est pourquoi la Ville de Bagneux souhaite, avec ses partenaires :

- **Etre associée aux différentes étapes de préparation et construction du lycée**
 - Avec un avis consultatif sur le programme en amont, en phase concours et conception
 - Via une information régulière en phase travaux
 - Par une association en amont pour les temps forts de communication autour du lycée
- **Que les usagers clés pour la conception du futur lycée soient associés au travers d'un comité consultatif de maîtrise d'usage, consulté aux différentes étapes du projet**
 - Dont le pilotage et la synthèse pourraient être assurés par la Ville ou co-pilotés avec la Région et le Rectorat
 - Le comité serait composé, outre la municipalité, d'un ou deux représentant.e.s de diverses parties prenantes : principaux/proviseurs de collèges-lycée de la ville ; parents d'élèves délégués, enseignant.e, élève.s, chercheu.r.se ou expert.es spécialisé.es sur les colorations scientifiques/EAC du lycée ; associations partenaires de la ville sur le champ éducatif, culturel ou sportif...

Sur le plan architectural et urbain, à la suite de l'important travail réalisé sur le site depuis 2018, la Ville et ses partenaires souhaitent :

- Le principe d'un **proviseur bâtisseur** nous paraît particulièrement pertinent sur ce projet
- **la mise en place d'une permanence architecturale de conception et de chantier au sein de l'équipe d'architectes mandataires de la maîtrise d'œuvre.** Dans le règlement du concours, il est demandé que les candidats proposent une permanence architecturale et de design intégrée à l'équipe de maîtrise d'œuvre, et qui travaille sur place (une personne a minima). Cette mission « permanence » est complémentaire des missions de base loi MOP et rémunérée comme un travail architectural, social et culturel. Une attention particulière est portée au processus de conception des espaces collectifs (hall, préau, cantine, cour) :
 - La permanence architecturale de conception permet d'ajuster le projet, d'intégrer de nouveaux éléments à temps, de mieux prendre en compte l'existant et donc d'influer sur le dessin du projet avec les artisans, les usager.e.s et acteurs concerné.e.s tout le long du chantier.
 - Pendant la phase de chantier, la permanence permet de coordonner et gérer le chantier au quotidien sur le site même du projet, d'alerter sur les potentielles malfaçons et débordements, de mieux intégrer les entreprises et artisans au chantier. Plus spécifiquement, elle permet aussi d'activer les chantiers écoles et la dimension culturelle du chantier. Référence : construction neuve du Lycée des métiers du bâtiment, Longoni, Mayotte (2000 élèves)
 - Qu'une bonne capitalisation des apports de cette résidence architecturale soit associée par un temps de transmission avec les équipes techniques du projet

Enfin, en termes d'animation anticipée d'une dynamique éducative en amont de l'arrivée du futur lycée, la Ville et ses partenaires souhaitent :

- **Poursuivre la programmation dite « LAL » (Lycée avant le Lycée) avec l'aide du soutien de la Région et du Rectorat, et garantir le maintien d'une maison du projet,** ou cité de chantier, à proximité du chantier jusqu'à sa livraison. La cité de chantier devient une maison commune, un lieu chaleureux, de formation, de pause, de culture, qui accueille entrepreneurs, ouvriers, étudiants, lycéens, maître d'ouvrage, maître d'œuvre et public. Le chantier s'explique, se visite ponctuellement, devient un lieu de créations : expositions, conférences ou colloques sur des thématiques propres au territoire et aux futures filières du lycée, les métiers de la construction, mais aussi sur la finalité du projet.
- **Tenir des chantiers écoles ou d'application avec les écoles** (Lycée professionnel de Bagneux et autres écoles du réseau du Lycée de demain, École Boule, Écoles d'architectures via le recrutement de HMO) et structures du territoire (Compagnons bâtisseurs, ...). Parmi les travaux qui peuvent être réalisés hors site et ne pas ralentir le chantier : mobiliers, aménagements intérieurs et paysagers, installations énergétiques, signalétique, ...
- **Et enfin créer un laboratoire de soutien aux initiatives pédagogiques à l'échelle de la ville, permettant d'alimenter la dynamique d'ambition éducative sur la ville de façon cohérente, de la maternelle au lycée, en amont du futur lycée.**